



## Réunion des États parties

Distr. générale  
16 juin 2009  
Français  
Original : anglais

---

**Dix-neuvième Réunion**  
New York, 22-26 juin 2009

### **Questions relatives au volume de travail de la Commission des limites du plateau continental – demandes soumises à la Commission et réception des informations préliminaires**

#### **Note du Secrétariat**

##### **Additif**

1. Suite à la publication du document SPLOS/INF/22, le Secrétaire général a reçu une communication supplémentaire soumise conformément aux prescriptions de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, au Règlement intérieur<sup>1</sup> de la Commission des limites du plateau continental et à ses Directives scientifiques et techniques<sup>2</sup>.
2. Le 1<sup>er</sup> juin 2009, Cuba a soumis à la Commission des informations sur les limites du plateau continental au-delà de 200 milles marins des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale dans le secteur Est du golfe du Mexique.
3. Suite également à la publication du document SPLOS/INF/22, le 2 juin 2009, en application de l'alinéa a) du paragraphe 1 du document SPLOS/183, les Comores ont transmis des informations préliminaires au Secrétaire général.

---

<sup>1</sup> CLCS/40/Rev.1.

<sup>2</sup> CLCS/11 et Corr.1 et 2; CLCS/11/Add.1 et Corr.1.

